

Séance du 12 avril 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain MESBAH-SAVEL, Maire de Saint-Victor.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13	11	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

M. ANTRESSANGLE Tanguy, M. BOSC Sylvain, Mme FROMENTOUX Fabienne, Mme GAUTHIER Catherine, M. MAGNOULOUX Bernard, M. MARGAND Patrick, M. MESBAH-SAVEL Alain, M. MINODIER Bernard, Mme MOTTIN Jessica, Mme OREVE Agnès, M. VICTOURON André

Procuration(s) :

M. COULAUD Jean-Marc donne pouvoir à Mme OREVE Agnès

Étai(en)t absent(s) :

M. CABLE Axel.

Date de la convocation
05 avril 2025

Étai(en)t excusé(s) :

M. COULAUD Jean-Marc

Date d'affichage
14 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14 avril 2025 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** M. MARGAND Patrick

14 avril 2025
et publication du
14 avril 2025

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

réuni sous la présidence d'Alain MESBAH-SAVEL, Maire de Saint-Victor, après avoir approuvé le compte financier unique (C.F.U.) de l'exercice 2024.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	168 191,61
- un excédent reporté de :	523 814,91
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	692 006,52
- un déficit d'investissement de :	283 454,23
- un déficit des restes à réaliser de :	49 797,43
Soit un besoin de financement de :	333 251,66
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	692 006,52
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	333 251,66
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	358 754,86
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	283 454,23

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Saint-Victor

le Maire MESBAH-SAVEL Alain

le(s) secrétaire(s) de séance



(Handwritten signature of the Mayor)

(Handwritten signature of the Secretary)